

## REVUE DE PRESSE du 24 mai 2012

### AVANT-PREMIERE MONDIALE DU DOCUMENTAIRE "LA GUERRE CONTRE LE DOPAGE"

*UNESCO (Communiqué de presse) - 16 mai 2012*

L'avant-première mondiale du documentaire "La guerre contre le dopage" aura lieu au siège de l'UNESCO, à Paris, à sept semaines de l'ouverture des Jeux olympiques de Londres. Cet événement réunira des acteurs de premier plan du mouvement sportif international et des personnalités clés du mouvement antidopage mondial.

En tant que dépositaire de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, l'UNESCO est partenaire de la société Matiné Film et Télévision (Suède) pour la promotion de ce documentaire, qui retrace plusieurs décennies de lutte contre le dopage dans le sport et met en lumière les enjeux contemporains de ce combat.

L'histoire est racontée par le Professeur Arne Ljungqvist, leader d'avant-garde du mouvement antidopage à l'échelle mondiale. Pour la première fois en vidéo, il raconte de l'intérieur sa mission des 40 dernières années, pas forcément pour traquer les tricheurs, mais surtout pour empêcher les jeunes athlètes de prendre des raccourcis chimiques vers l'enfer, les conduisant dans certains cas jusqu'à la mort. Suivant le Pr Ljungqvist dans sa mission, l'équipe de « La guerre contre le dopage » a rencontré des décideurs des fédérations sportives les plus puissantes. Ils ont rencontré des athlètes super stars, des scientifiques, des experts médicaux, des jeunes sportifs et des parents, des porte-paroles anti- mais aussi pro-dopage. Ce documentaire unique met en lumière les enjeux, mais également les dilemmes inhérents à l'un des fléaux principaux du monde du sport.

La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur du film, Mats Omne, et des personnalités clés du documentaire, figures emblématiques de la scène mondiale antidopage.

### ANTIDOPAGE: CONTADOR ET LA FRONDE BRITANNIQUE ONT COUTE CHER A L'AMA

*LaPresse.ca – 18/05/2012*

L'affaire Contador et la fronde du Comité olympique britannique (BOA) ont pesé sur les finances de l'Agence mondiale antidopage qui a essuyé une perte l'an dernier, ont indiqué vendredi ses responsables lors de la réunion de son conseil de fondation à Montréal. En 2011, l'AMA s'attendait à une perte de 2,3 millions de dollars (1,8 million d'euros), prévue dans son budget, mais a finalement réussi à la réduire à 476 000 (372 000 euros), grâce à des recettes inattendues d'un million de dollars (782 000 euros) et près de 900 000 (704 000 euros) d'économies.

L'affaire du contrôle positif du coureur espagnol Alberto Contador lui a coûté 400 000 dollars (312 000 euros). L'AMA, ainsi que l'Union cycliste internationale (UCI), avaient porté l'affaire en appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) qui leur a donné raison en condamnant en février le coureur à deux ans de suspension pour dopage et le privant de sa victoire dans le Tour de France 2010.

L'AMA a dû déboursé 200 000 dollars (156 000 euros) pour obtenir aussi raison dans son bras de fer avec le Comité olympique britannique. En novembre, l'AMA avait placé le BOA dans la liste des organisations ne respectant pas le code mondial antidopage parce qu'il refusait que des athlètes ayant purgé une suspension pour dopage puissent faire partie de l'équipe olympique. Furieux, les Britanniques avaient saisi le TAS, qui a confirmé fin avril la décision de l'AMA.

Le président de l'AMA John Fahey a indiqué vendredi avoir reçu la veille une lettre du BOA annonçant qu'il allait appliquer cette décision et modifier son règlement en conséquence.

«Je suis contenant que tout cela soit derrière nous», a dit M. Fahey, ajoutant qu'il avait toujours été convaincu que le TAS prendrait une décision en faveur de l'AMA. «Malheureusement nous n'avons pu y parvenir sans passer par le tribunal», a-t-il regretté, mais «c'est le droit de chaque membre de le demander».

Il n'a pas voulu dire s'il comptait demander aux membres de l'AMA - moitié organismes d'État et moitié organisations sportives - d'accroître leur contribution dans le prochain budget.

Mais selon le membre d'une délégation européenne qui a requis l'anonymat, le projet de budget prévoit une augmentation des contributions de 5 %.

Ce projet suscite peu d'enthousiasme au sein de l'Union européenne qui compte présenter lors de la prochaine réunion en septembre à Londres une contre-proposition consistant à laisser le budget inchangé, selon la même source.

M. Fahey a souligné devant le conseil de fondation que l'AMA évoluait avec son temps et qu'elle faisait des économies en abandonnant progressivement la diffusion de ses documents de travail sur papier au bénéfice des tablettes.

Enfin, le président s'est félicité de l'adhésion de plusieurs pays et organisations à ADAMS (système d'administration et de gestion antidopage), le serveur informatique qui permet notamment de collecter les informations nécessaires à la localisation des athlètes en vue des contrôles inopinés.

Mais il a déploré que cinq pays européens, qu'il a refusé de citer nommément, ne l'aient pas encore adopté, restant attachés à leurs propres systèmes informatiques qui, moins performants, ont empêché de fournir aux organisateurs des JO de Londres des renseignements dont ils avaient besoin.

«Des voix se lèvent», a observé l'ancien ministre australien, pour demander que le système ADAMS devienne obligatoire, tout en soulignant que l'AMA n'avait pas vocation à dire à ses membres de l'adopter.

## REVUE DE PRESSE du 24 mai 2012

### **DOPAGE : EFTIMOVA SUSPENDUE DEUX ANS**

*Sport365.fr – 22/05/2012*

Inna Eftimova a été suspendue deux ans après son contrôle antidopage à la somatotropine (hormone de croissance) lors des Championnats du monde de Daegu l'été dernier.

Inna Eftimova repris par la patrouille. Contrôlée positive à la somatotropine (hormone de croissance) lors des Championnats du monde de Daegu en août dernier, la Russe âgée de 23 ans, a été suspendue deux ans. « La suspension entrera en vigueur rétrospectivement au 16 mai », a déclaré le président de la Fédération bulgare, Dobromir Karamarinov. Eftimova devait représenter la Bulgarie sur 100 et 200m lors des Jeux Olympiques de Londres cet été.

### **SUSPENSION DE 2 CAVALIERS SAUDIENS**

*RDS - 23 mai 2012*

LAUSANNE, Suisse - Les deux meilleurs cavaliers de l'équipe olympique saoudienne rateront les Jeux de Londres après avoir été suspendus huit mois pour dopage, mercredi.

La Fédération équestre internationale (FEI) a annoncé sa décision envers Khaled Abdulaziz Al Eid et Abdullah Waleed Sharbatly, dont les chevaux ont échoué des tests antidopage dans des événements différents au Moyen-Orient. Les deux chevaux présentaient des traces d'anti-inflammatoires dans leur organisme.

Al Eid, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Sydney, en 2000, et Sharbatly, qui a remporté l'argent aux Jeux équestres mondiaux de 2010, ont été entendus en avril dernier.

La FEI a suspendu les deux cavaliers jusqu'en octobre, de façon rétroactive à février dernier, alors que les deux hommes ont volontairement stoppé toute compétition à la suite de la publication des résultats des tests antidopage. Les médicaments pris par leurs chevaux sont interdits en compétitions, mais tolérés à l'extérieur de celles-ci.

La fédération a indiqué qu'Al Eid n'avait pas été en mesure de prouver que son cheval, Vanhoeve, avait été exposé au phénylbutazone dans une étable qui aurait été contaminée dans une compétition à Riyad.

La FEI a ajouté que la situation était la même pour Sharbatly, dont les échantillons de son cheval, Lobster 43, présentaient de traces d'oxyphembutazone, un métabolite du phénylbutazone, au cours d'une rencontre équestre disputée aux Émirats arabes unis. Les deux cavaliers peuvent en appeler de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport.

### **DEUX JOUEURS DES GAITERS DE BISHOP'S SUSPENDUS POUR DOPAGE**

*LaPresse.ca – 23/05/2012*

Deux joueurs de football des Gaiters de l'Université Bishop's se sont vu imposer une suspension de deux ans pour avoir violé les règles antidopage, a annoncé le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), mercredi.

Le 24 mars 2012, Luca Urbani a refusé de se soumettre à un prélèvement d'échantillon. Une semaine plus tard, le 31 mars, Vincent Plourde a admis faire usage de stanozolol, un agent anabolique interdit. Les violations se sont révélés dans le cadre de deux missions de contrôle hors compétition à l'Université Bishop's.

En réponse à l'avis du CCES les informant de ces violations, les deux athlètes en question ont renoncé à leur droit à une audition, reconnu avoir commis une violation des règles antidopage et accepté une suspension de deux ans.

La sanction de M. Urbani prendra fin le 24 mars 2014 et celle de M. Plourde, le 31 mars 2014. Pendant la durée de cette suspension, il est interdit à ces deux athlètes de participer, peu importe à quel titre, à tout sport organisé signataire du Programme canadien antidopage (PCA), y compris de s'entraîner avec ses coéquipiers.

### **SANCTIONS ANTIDOPAGE: LE COMITE OLYMPIQUE REVIENT SUR SA DECISION**

*LaPresse.ca – 24/05/2012*

Le comité olympique anglais a annulé sa décision de bannir à vie les fautifs en matière dopage, jeudi, s'enlignant plutôt avec la politique de l'Agence mondiale antidopage.

L'association olympique britannique a invalidé un règlement à la suite d'une décision rendue le mois dernier au Tribunal arbitral du sport, qui annulait les suspensions permanentes.

L'AMA avait dit que l'Angleterre ne respectait pas le code antidopage global, qui établit les règles et les sanctions pour l'ensemble

## REVUE DE PRESSE du 24 mai 2012

des sports et des pays.

La décision anglaise de jeudi a été prise au moment où le comité exécutif de l'AMA se rencontrait à Montréal. On s'attend à ce que l'AMA déclare que le pays hôte des Jeux de Londres respectait maintenant le code. Un avis écrit leur sera envoyé par les responsables britanniques.

La décision fait que le sprinter britannique Dwain Chambers et son compatriote, le cycliste David Millar, qui ont purgé des suspensions de deux ans pour dopage, sont maintenant admissibles à participer aux Jeux de Londres.

Le directeur général de l'AMA, David Howman, a dit plus tôt ce mois-ci que l'Angleterre avait jusqu'à jeudi pour annuler le règlement contesté, sinon le CIO allait recevoir un autre rapport selon lequel le pays ne respectait pas le code.

Le 30 avril, le TAS a déclaré invalides les suspensions en vie, faisant valoir qu'elles étaient en fait une punition de plus et qu'elles ne respectaient pas les règles internationales.

Le TAS restait conséquent avec sa décision d'octobre dernier, alors que le tribunal avait annulé un règlement du CIO qui écartait des prochains Jeux les athlètes suspendus pendant plus de six mois pour dopage.

Le chef de la direction du comité olympique britannique, Colin Moynihan, luttait en faveur de maintenir les suspensions à vie, une sanction établie en 1992. Une fois la décision du TAS rendue, toutefois, les responsables anglais n'ont pas eu le choix de laisser tomber de telles sanctions.

Jeudi, l'AOB a dit que ses fédérations veulent que le prochain code de l'AMA soit modifié pour permettre des punitions plus sévères pour les offenses graves, au lieu des sanctions habituelles de deux ans, et pour défendre le droit des comités olympiques nationaux d'établir eux-mêmes leurs critères de sélection.